

9. Le sieur de Roberval arriva devant Charlesbourg-Royal au mois de juillet. Il commença aussitôt à faire construire les bâtiments nécessaires pour défendre et loger ses colons. Il bâtit un fort renfermant une tour, deux corps de logis, avec chambres, cuisines, édifices, un four, des moulins et un puits. Le 14 septembre, il renvoya en France deux de ses navires, pour informer le roi de l'issue de son voyage, et pour en rapporter des vivres et des fournitures.

10. La petite colonie que venait d'amener M. de Roberval fut bientôt soumise à une première épreuve. Soit par défaut d'aliments gras, soit par la sévérité du climat, le scorbut se déclara, et fit même de si grands ravages, que cinquante personnes en moururent. Ces colons, dont un grand nombre avaient été tirés des prisons de France, étaient peu propres à former une société modèle, digne du nom francis. Aussi, M. de Roberval faisait-il peu de fond sur l'avenir de cette colonie.

11. Au commencement de juin 1543, le sieur de Roberval partit avec huit barques et soixante dix hommes, pour visiter le Saguenay, laissant trente hommes à la garnison du fort, sous la conduite du sieur de Roche.

12. François I, ne pouvant envoyer les secours demandés par M. de Roberval, chargea Cartier, paraît-il, d'entreprendre un quatrième voyage au Canada, pour le ramener en France avec les tristes débris de sa colonie. D'ailleurs, le roi le jugeait plus utile à son service en France, étant alors en guerre avec Charles-Quint. Pour l'honneur de la France et du Canada, cette tentative de colonisation au moyen de ces malheureux, échoua complètement. Après le départ du sieur de Roberval, le Canada, pendant bien des années, ne fut plus visité que par des vaisseaux employés à la pêche ou au commerce des pelleteries.

13. Les découvertes de Jacques-Cartier, et les qualités personnelles qui l'ont distingué, doivent le placer à juste titre parmi les plus grands hommes de son siècle. Aux yeux de la religion catholique surtout, dit le savant abbé Faillon, Jacques Cartier est l'un des hommes qui l'ont servie le plus utilement, en frayant le premier aux hommes apostoliques, le chemin de ces terres auparavant inconnues. Le zèle de l'apôtre pour la conversion de ces pays barbares était digne d'être secondé par un homme aussi intrépide, aussi constant, aussi prudent, et surtout aussi religieux que le fut Jacques-Cartier. S'il pénétra le premier dans ces régions lointaines, s'il affronta avec tant de résolution la fureur des flots, s'il brava la cruauté et la perfidie de tant de peuplades, au milieu desquelles il passa deux hivers, s'il souffrit tant de privations, et endura avec tant de constance les rigueurs d'un froid si persévérant et si cruel, c'est qu'il trouva, dans sa foi vive et ardente, cette magnanimité de courage, cette force d'âme, cette sainte audace qui font les héros chrétiens.

14. Lorsque les Français firent la découverte du Canada, ils trouvèrent ce pays partout couvert d'épaisse forêt. Le climat était très-rigoureux en hiver, surtout dans la partie septentrionale ; la transition du chaud au froid, et réciproquement, y était souvent très-subite ; mais on y respirait un air salubre. Le poisson abondait dans les lacs et les rivières, et le gibier dans les forêts.

15. Les peuplades qui habitaient cette vaste contrée, différaient peu entre elles par le caractère, les mœurs et les usages. Elles appartenient à trois races principales : Esquimaux, Algonquins et Hurons.

Les premiers, peuple faible et ressemblant à certains égards aux Japonais, déjà connus des Européens, occupaient principalement le Labrador, Terre-Neuve et la baie d'Hudson. Les seconds, plus nombreux que les deux autres, se divisaient à peu près comme suit : 1o. les Micmacs ou Sauriquois, en Acadie ; 2o. les Abénaquis, les Cannibals et les Malécites, dans le Nouveau-Brunswick et l'Etat du Maine actuel ; 3o. les Betsiamites, au nord du fleuve St. Laurent et un peu à l'est de l'embouchure de la rivière Saguenay ; 4o. les Montagnais, qui habitaient la vallée du Saguenay et celle du lac St. Jean ; 5o. les Algonquins proprement dits, qu'on trouvait depuis le voisinage oriental de Stadaconé (Québec) jusqu'à l'ouest d'Hochelaga (Montréal) ; 6o. les Attikamegues et les Têtes-de-Boules, sur les bords et aux sources du St. Maurice ; 7o. les Otaouais, qui habitaient les bords de la rivière qui porte leur nom ; 8o. les Nipissings, dans les environs du lac du même nom ; 9o. les Mistassini.

Les Hurons, qui habitaient la presqu'île située entre le lac Simcoe

9. Quand le sieur de Roberval arriva-t-il devant Charlesbourg-Royal ? — 10. A quelle épreuve fut bientôt soumise la petite colonie que venait d'amener M. de Roberval ? — 11. Que fit le sieur de Roberval au commencement de juin 1543 ? — 12. Quel ordre reçut Cartier peu après son retour en France ?

13. Quel portrait l'abbé Faillon fait-il de Cartier ? — 14. Comment les Français trouvèrent-ils le Canada lorsqu'ils en firent la découverte ?

15. Quelles peuplades habitaient alors le Canada ?

et la baie de Nataouasagué, sur le lac Huron, se divisaient, au nord du fleuve, en trois grandes tribus : 1o. celle de l'Ours ; 2o. celle de la Roche ; 3o. celle de la Tortue.

Au sud du fleuve et des lacs Ontario et Erie, on trouvait les Iroquois, qu'on nomme aussi Huron-Iroquois, parce qu'ils paraissent descendre des Hurons ; ils comprenaient cinq tribus formant ensemble une vaste et puissante confédération ; voici leurs noms : 1o. Agnier, 2o. Onnontagoué, 3o. Gayogoulin, 4o. Onneyouth, et 5o. Tsiononthouan.

### CHAPITRE III.

*Du marquis de la Roche, à la fondation de Québec (1578-1601)*

#### SOMMAIRE.

1. Le second lieutenant-général et vice-roi du Canada fut le marquis de la Roche, seigneur breton, qui reçut ses titres de Henri III, en 1578, lesquels furent confirmés par Henri IV, en 1598. Ce gentilhomme, très-zélé catholique, "poussé," dit Champlain, "d'une sainte envie d'arborer l'étendard de Jésus-Christ dans ces terres," voulut, avant d'armer une flotte, aller lui-même reconnaître le pays avec un seul navire, sur lequel il s'embarqua au printemps de 1598. Indépendamment de son équipage, il avait sur son navire une cinquantaine de repris de justice, n'ayant trouvé personne qui voulut le suivre, tant l'idée qui était restée du Canada aux François était défavorable par tout le royaume.

2. Arrivé à l'île de Sable, M. de la Roche y débarqua ses cinquante colons, leur laissa des vivres et des marchandises, et leur prohbit de venir les reprendre aussitôt qu'il aurait trouvé sur la terre ferme un lieu favorable pour y former un établissement. Dans ce dessin, il se rendit du côté de l'Acadie ; mais au retour il fut surpris par un vent si violent, qu'en moins de douze jours il abordait en France. Les troubles qui agitaient alors le royaume le forcèrent d'abandonner ses projets du côté de l'Amérique.

3. Au bout de cinq ans, ayant oui parler de l'aventure de ces malheureux, laissés dans l'île de Sable, et touché de compassion, le roi ordonna au pilote Chredot, qui se rendait à Terre-Neuve, de les recueillir en passant. Ce dernier ne trouva que douz : de ces infirmes ; ils portaient une longue barbe, de longs cheveux, et étaient couverts de peaux de loups marins.

4. La commission de M. de la Roche sur le Canada passa à Pierre Chauvin, capitaine du vaisseau, qui obtint en même temps le privilège exclusif de la traite des pelleteries. Le roi n'avait accordé ce privilège à Chauvin qu'à la condition qu'il fonderait une colonie au Canada et y établirait la religion catholique. Marchand et protestant, Chauvin s'occupa peu de ces deux dernières clauses. Après avoir fait deux voyages au Canada, le premier en 1599 et le second en 1600, il mourut en 1601, alors qu'il en projetait un troisième.

5. Le successeur de M. Chauvin fut le commandeur de Chates, gouverneur de Dieppe, homme de beaucoup de mérite. Quoiqu'il fut déjà avancé en âge, il voulait consacrer ses dernières années au service de Dieu et de son pays. Il forma une compagnie composée de gentilshommes et de marchands, et confia la conduite des vaisseaux au sieur de Pontgravé, navigateur de St. Malo, chargé par le roi de continuer l'exploration du grand fleuve du Canada.

6. Le commandeur de Chates associa au sieur de Pontgravé Samuel de Champlain, gentilhomme de haute capacité et de grand mérite, né à Brouage, en Saintonge. Champlain avait servi deux ans et quelques mois comme officier de marine aux Indes occidentales, et ensuite dans le midi de la France, contre les Espagnols.

7. L'expédition partit de Honfleur le 15 mars 1603. Le voyage fut heureux. Laissant leur flotte à Tadousac, où devait se faire la traite, Pontgravé et Champlain remontèrent le fleuve en chaloupe jusqu'au sanctuaire Saint-Louis, qu'il ne purent franchir, et reprirent le chemin de Tadousac, examinant soigneusement le pays, et recevant des indigènes tous les renseignements possibles sur le cours des principales rivières et sur l'intérieur du pays. Ils remirent ensuite le beau havre au milieu duquel s'avance le promontoire, dès lors connu sous le nom de Kébec.

1. Quel fut le second lieutenant-général et vice-roi du Canada ? — 2. Qui fut M. de la Roche, arrivé à l'île de Sable ? — 3. Quelle mission reçut du roi le pilote Chredot, quelques années après ?

4. A qui passa la mission de M. de la Roche sur le Canada ? — 5. Qui succéda à M. Chauvin ? Quel moyen prit le commandeur de Chates pour fonder une colonie au Canada ? — 6. Qui confia-t-il la conduite des vaisseaux ?

7. Quel personnage le commandeur de Chates associa-t-il au sieur de Pontgravé ? — 8. Quel havre attira surtout l'attention de Pontgravé et de Champlain, à leur arrivée au Canada ?